



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fibre excellence

Question au Gouvernement n° 1797

Texte de la question

FIBRE EXCELLENCE

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Taché.

M. Emmanuel Taché . Fibre Excellence, dernier producteur français de pâte à papier marchande, est l'un des maillons de notre souveraineté industrielle. Ce groupe, détenu par des capitaux étrangers, exploite les usines de Saint-Gaudens, en Haute-Garonne, et de Tarascon, dans ma circonscription des Bouches-du-Rhône.

Or 670 emplois directs et 10 000 emplois indirects sont menacés depuis son placement en redressement judiciaire le 27 avril . J'ai réagi sans attendre et je vous ai saisis à plusieurs reprises de ce dossier que je suis depuis novembre 2025. Des avancées certaines sont à relever : une garantie « projets stratégiques » de 75 millions d'euros, l'annulation de plus de 40 millions de dettes publiques ainsi que du passif fiscal et social, la réintégration dans le système européen des quotas carbone, représentant 9 millions par an, la hausse de 20 % du tarif de rachat de l'électricité par biomasse, la mobilisation des préfets de région et de l'Office national des forêts qui s'est engagé à accroître de plus de 40 % l'approvisionnement en bois d'ici 2027.

Je crains que ces sites ne soient les victimes de manipulations de décideurs politiques régionaux, tantôt marchands de rêve, tantôt aux abonnés absents. Quelles sont les garanties de ces annonces locales ? Sommes-nous face à un exercice cynique de communication sur fond de crise industrielle et sociale ? Qu'en est-il du sérieux de l'offre de reprise faite par un magnat de la presse ? Comment peut-on croire que les collectivités territoriales puissent participer au financement d'un tel outil de production ? En somme, quel est concrètement l'avenir de Fibre Excellence à l'aube de la décision de justice du 27 juillet prochain ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement national.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique . Votre question me permet, au-delà des quelques précisions que vous avez apportées, de rappeler tout ce qu'a accompli l'État et tout ce qu'il est encore prêt à engager pour soutenir Fibre Excellence. Plus de 90 millions d'euros ont été engagés, notamment dans le site de Tarascon que vous connaissez bien, entre 2021 et 2025. L'entreprise étant en redressement judiciaire, l'État s'est engagé à verser 100 millions supplémentaires. Un repreneur est recherché dans toute l'Europe. La piste de l'actionnaire historique n'est pas mise de côté mais est élargie à d'autres fabricants de pâte à papier, sachant que l'État est prêt à accompagner la reprise jusqu'à 100 millions d'euros.

Le tribunal tranchera mais j'admets que l'offre de reprise à l'étude n'est pas au niveau parce qu'elle s'accompagne d'une aide supplémentaire de l'État, sans doute de plus de 100 millions d'euros, qui s'ajouteraient aux 100 millions que nous sommes prêts à débloquer et aux 90 millions déjà apportés à cette entreprise, dont

une partie, vous l'avez dit est perdue, en échange d'un engagement de l'investisseur en question de 5 misérables millions. C'est beaucoup d'argent, 5 millions, je ne dis pas le contraire, mais comparés aux 300 millions d'euros apportés en soutien par l'État, ce n'est pas grand-chose. Cela me fait penser au shérif de Nottingham qui mène des actions avec l'argent des autres.

Je souhaite que le repreneur soit sérieux, qu'il s'investisse dans l'entreprise, en se fondant sur un plan d'affaires fiable et un engagement réel au côté de l'État. En l'espèce, le compte n'y est pas encore. Il reste quelques jours avant la décision du tribunal administratif. J'espère que l'investisseur en question comprendra que pour reprendre une entreprise, il faut s'y investir au sens monétaire et personnel. Reprendre une entreprise n'est pas une plaisanterie, encore moins un acte politique. C'est un acte de confiance. Le repreneur le doit aux salariés. Je comprends bien que les élus locaux aient envie d'y croire. Nous voudrions bien être animés du même enthousiasme mais encore faut-il que les repreneurs acceptent de mettre un peu d'argent.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Taché](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1797

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 juillet 2026